

# Règlement : Championnat de France – Eau Libre

## Toutes catégories

### 1. Catégories concernées

- ✓ Toutes catégories. Certaines courses sont réservées à certaines catégories.
- ✓ Précisions sur les catégories Masters : ensemble des catégories Masters définies dans le règlement sportif national.  
(Individuels : M1 35-44 ans/M2 45-54ans/M3 55-64 ans/M4 65-74ans/M5 75-84 ans)  
(Relais : catégories définies sur la base de la somme des âges des nageurs)
- ✓ Aucun sur-classement n'est autorisé.

### 2. Modalités de participation

- ✓ A l'exception des catégories Masters, les nageurs doivent avoir participé à leur championnat régional eau libre.
- ✓ Pour les catégories Masters : La participation est libre.

### 3. Matériel

- ✓ Matériel conforme au règlement sportif national.
- ✓ Les courses dites de « surface » ou SF ne peuvent être nagées qu'avec une monopalme ou des bi-palmes respectant les caractéristiques des monopalmes autorisées
- ✓ Les courses dites de « bi-palme » ou BI ne peuvent être nagées qu'avec des bi-palmes respectant les caractéristiques bi-palmes précisées par le règlement sportif national

### 4. Programme

- ✓ La compétition se déroulera sur deux journées sur un parcours en milieu naturel.
- ✓ Un parcours de remplacement sera prévu en cas de météo défavorable.
- ✓ Quelque soit l'épreuve, le parcours fait 1km. Ce parcours est effectué autant de fois que nécessaire par les nageurs, selon l'épreuve parcourue.
- ✓ Dans la mesure du possible, un repérage sur le parcours sera mis en place la veille de la compétition.
- ✓ Les distances de la compétition sont :
  - 3 km BI Cadets / Juniors / Séniors
  - 1 km SF Cadets / Juniors / Séniors
  - 4 x 1000 MM Masters
  - 3km SF Minimés
  - 3 km SF Masters tout matériel (monopalme ou bi-palmes fibre)
  - 3 km BI Masters : bi-palmes conformes au règlement sportif national
  - 5 km SF Cadets / Juniors / Séniors
  - 4 x 1km bi Mixte Cadets / Juniors / Séniors
  - 1 km BI Cadets / Juniors / Séniors
  - 4 x 1km SF Mixte Cadets / juniors / séniors
- ✓ Pour les relais, l'ordre des relayeurs est libre.
- ✓ Les relais Mixte sont composés de 2 hommes et 2 femmes

- ✓ Pour le relai mixte / multi Masters, la composition est :
  - 1 nageur et 1 nageuse en bi-palmes règlementaires
  - 1 nageur et 1 nageuse en monopalmes règlementaires
- ✓ Les départs des courses seront adaptés en fonction des engagements.

Session 1 Jour 1-Matin.	Session 2 Jour 1 - A.M.	Session 3 Jour 2- Matin	Session 4 Jour 2 - A.M.
3km BI C/J/S	3km Minimes	5km SF C/J/S	1km BI C/J/S
1km SF C/J/S	3km SF Masters	4x1km BI Mixte C/J/S	4x1km SF C/J/S
4x1km MM Masters	3km BI Masters		

## 5. Engagements

- ✓ Tous les nageurs, y compris ceux qui participent uniquement aux relais, doivent être engagés.
- ✓ Les engagements sont réalisés sur intranet selon les dispositions et délais prévus à cet effet.
- ✓ Il est interdit à un même nageur Masters de participer aux 2 courses individuelles Masters.
- ✓ Les nageurs participant à une course Masters ne peuvent prendre part à une course dans les autres catégories (individuelles comme relais). La méconnaissance de cette règle peut conduire à la disqualification du nageur sur l'ensemble du championnat.
- ✓ Les clubs peuvent engager plusieurs équipes de relais dans chaque catégorie.

## 6. Relais

- ✓ Lors des engagements il est impératif de préciser la catégorie dans laquelle est engagé chaque relais, (noms et âge des relayeurs)
- ✓ Il sera possible de modifier la composition d'un relais sur le lieu de la compétition, à condition que la modification soit compatible avec la catégorie dans laquelle le relais a été initialement engagé. Si ceci est impossible, le relais ne pourra concourir que dans sa composition d'origine.
- ✓ L'ordre précis des relayeurs peut être modifié en début de session.

## 7. Classement, récompenses

- ✓ Classement individuel Masters par course, par catégories et par sexe.
- ✓ Un classement équipe minime est établi par cumul des temps des deux meilleurs nageurs classés du même club. Il n'y a qu'une équipe par club.
- ✓ Pour les autres distances (hors relais Masters), sont récompensés les catégories :
  - Cadettes & cadets
  - Juniors femmes et hommes
  - Séniors femmes et hommes

- ✓ Pour les Masters, les catégories donnant lieu à récompense :

Relais R1 (de 140 - 179 ans)

Relais R2 (de 180 - 219 ans)

Relais R3 (de 220 - 259 ans)

Relais R4 (à partir de 260 ans)

Les catégories des relais s'obtiennent par addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM

Exemple pour 2022 :

*Relayeur 1 né en 1973 = 49 ans*

*Relayeur 2 né en 1953 = 69ans*

*Relayeur 3 né en 1973 = 49 ans*

*Relayeur 4 né en 1982 = 40 ans*

*soit un relais de 207 ans => R2*

Si dans une catégorie il y a moins de 3 nageurs (ou moins de 3 équipes pour les relais) classés, aucun titre de champion ou vice-champion de France ne sera décerné, et les récompenses seront remises au pied du podium.

## 8. Mise en place d'une course spécifique à titre d'essai pour la saison 2021 - 2022

Est autorisé pour la saison 2021-2022 la mise en place d'une course sur la base de 150m. Cette course peut-être sous un format de relai, d'une course éliminatoire, ou tout autre format permettant de tester le format CMAS ou un format nouveau pouvant à terme être présent lors des championnats internationaux d'eau libre. La mise en place d'une telle épreuve, si elle a lieu, sera notifiée à l'ensemble des clubs via une note déposée sur intranap en janvier 2022.